

546/15



ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ

20, Avenue Appia
1211 GENÈVE 27
SUISSE

FAX: OMS (41.22) 791 07 46
TÉL.: (41.22) 791 21 11



ORGANISATION
DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET
LA CULTURE

7, place Fontenoy
75352 PARIS 07
FRANCE

FAX: UNESCO (33.1) 45 67 16 90
TÉL.: (33.1) 45 68 10 00

Réunion technique:

*L'Impact de la dévaluation du franc CFA
sur la santé et l'éducation*

Un an après: bilan pour l'action

Genève, 21 - 24 février 1995

SESSION "ÉDUCATION"

L'IMPACT DE LA DÉVALUATION DU FRANC CFA
SUR LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Secrétariat de réunion

OMS
Chargé de la réunion:
Mr J. Perrot,
Division de la Coopération
intensifiée avec les Pays

Tél.: (41-22) 791 22 06 (direct)
Fax.: (41-22) 791 41 53
E-mail: PERROT@WHO.ORG

UNESCO
Chargé de la réunion:
Mr A. Lokisso,
Enseignement primaire
Division de l'Éducation de base

Tél.: (33-1) 45 68 10 35 (direct)
Fax.: (33-1) 40 65 94 05

Daniel Robin

Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP)
Paris - France

Ce document est issu de la réunion technique sur *"l'impact de la dévaluation du franc CFA sur la santé et l'éducation"* mais n'est pas une publication de l'Organisation Mondiale de la Santé. Tous les droits sont réservés par l'Organisation. Le document peut toutefois être librement commenté, résumé, reproduit et traduit, partiellement ou en totalité, mais à l'exception de la vente ou pour un usage en liaison avec des activités commerciales.

Les opinions exprimées dans les documents par des auteurs cités nommément n'engagent que lesdits auteurs.

L'IMPACT DE LA DEVALUATION SUR LA FREQUENTATION SCOLAIRE

ELEMENTS DE REFLEXION

1. Le transfert d'élèves du privé vers le public
2. Le développement de l'enseignement privé à but lucratif
3. Le changement d'attitude des familles par rapport à l'école
4. Les écoles « spontanées » ou « communautaires »
5. L'augmentation des effectifs du public et la baisse de qualité
6. La croissance des abandons
7. Les conséquences en matière de décentralisation et la prise en charge par les collectivités locales
8. Une réflexion accrue sur les objectifs et les modalités de fonctionnement des écoles
9. Conclusion

L'IMPACT DE LA DEVALUATION SUR LA FREQUENTATION SCOLAIRE

ELEMENTS DE REFLEXION

Les phénomènes de démographie scolaire, bien que souvent fondamentalement liés aux contraintes économiques, sont à retentissement plus lents que les modifications volontaristes. Un an à peine après la dévaluation, l'observation d'une seule rentrée scolaire, ne peut donner de tendances fiables. D'autant plus que la prise de conscience de la population n'a pas été immédiate par rapport au retentissement de la dévaluation par rapport à l'école. L'investissement éducatif au niveau de la famille demande une conscience qui est tout juste en train de se constituer. Nous n'avons pas encore les résultats des études sur l'investissement des ménages et au plan général nous ne disposons pas de statistiques permettant d'attribuer à la dévaluation, les mouvements de démographie scolaire. Au plan des réactions des groupes ou de la population en général, la dévaluation n'a pas encore transformé de manière évidente les représentations de l'école comme facteur de développement. Là où des transformations étaient engagées, certains aspects ont été renforcés, ailleurs les mouvements ne sont pas encore certains. Tout au plus peut-on observer des modifications en terme de solution provisoire à une modification du quotidien.

En tout état de cause, aucune donnée de démographie scolaire n'existe dans la plupart des pays de la zone franc, permettant de donner un poids aux observations faites par les responsables locaux ou centraux de l'Education, et encore moins de lier ces observations qualitatives à la dévaluation. C'est donc une réflexion à sur le vraisemblable et le probable que l'on se livre ici.

Enfin, les informations sur le secondaire, malgré l'augmentation dans beaucoup de cas des manuels et divers frais scolaires, ne font pas l'objet de commentaires à propos de l'abandon éventuel d'élèves. Sans doute cette population est en moyenne moins sensible économiquement et l'engagement dans le processus de formation plus important. Aucun mouvement ne semble de manière significative, affecter ce niveau.

1. Le transfert d'élèves du privé vers le public

La situation la plus fréquemment observée dans l'impact de la dévaluation sur les choix des familles est le transfert d'élèves du privé dans le public. Même si le phénomène se diversifie, partout où l'enseignement privé existe de manière significative, il y a des départs vers le public, et cela est constaté dans la majorité des analyses faites par les responsables de l'éducation (décrites dans les rapports). La raison donnée est l'augmentation du coût des cotisations que les parents versent à ces écoles avec une difficulté accrue. Ce phénomène est d'autant plus important que les familles concernées sont considérées en moyenne comme plus éloignée de la pauvreté que le reste de la population. Mais cette situation est perçue de manière tendancielle et aucune étude précise ne donne d'information sur la sous population des écoles privées concernée par le transfert, ou de données statistiques sur le poids de telles variations. On peut cependant situer l'explication par rapport à une impossibilité de payer ou bien une prise de conscience des coûts supplémentaires que représente le choix du privé par rapport aux avantages qu'on en attend, en particulier du fait qu'aux cotisations de scolarité, s'ajoutent des frais complémentaires plus fréquemment exigés dans ces établissements à travers les vêtements ou uniformes et les fournitures scolaires.

Cet effet est bien sûr plus sensible dans les pays où l'enseignement privé a un poids non négligeable et où l'effet se fait sentir dans une augmentation non souhaitée dans l'enseignement public. Il est à noter que cela va dans le sens inverse des recommandations des nombreux partenaires et bailleurs de fonds.

Ce phénomène, suivant la motivation qui en est à l'origine sera à suivre, car il correspond à une prise en charge partielle des besoins de scolarité hors du budget de l'état, alternative importante au vu des difficultés de financement de l'Education.

Dans le cas où il correspond à une réaction « de choc », cet effet peut disparaître ou s'atténuer dès la prochaine rentrée au niveau des populations qui envoient maintenant leurs enfants dans l'enseignement privé et ayant de ressources. Il y a bien sur ici, une nette différence entre les populations ayant choisi l'enseignement privé pour son orientation confessionnelle et celles qui l'ont choisi par rapport à l'image de la qualité de la formation intellectuelle et sociale qu'ils en ont. Reste l'attitude des familles à faibles revenus ou sans revenu, qu'elles qu'en soient les motivations. D'où l'importance du suivi du phénomène en particulierisant des consommateurs d'enseignement privé.

Il est probable par ailleurs que les effets de la dévaluation vont modifier les habitudes de groupes particuliers, car des déplacements vont se faire au niveau des bénéficiaires de la dévaluation. Par exemple, que se passera-t-il de l'utilisation de l'enseignement privé pour des populations paysannes à qui l'augmentation de l'exportation agricole pourra bénéficier? Vont-ils participer au développement de l'enseignement privé, ou bien l'expérience de la dévaluation va-t-elle favoriser un plus strict contrôle, au sein des familles, des dépenses d'éducation

2. Le développement de l'enseignement privé à but lucratif

On peut citer des contre-exemples, au passage de l'enseignement privé à l'enseignement public, pour raisons économiques. Les exemples des Comores et du Togo permettent de mieux cerner le phénomène.

Au Comores, l'utilisation de l'enseignement privé est en nette croissance (+131% par rapport à 1993-1994, amenant à 9% de la population du primaire scolarisée dans cet enseignement, 125% pour le 1er cycle secondaire qui correspond maintenant à

50% des scolarisés de ce cycle, et +204% du 2^{ème} cycle secondaire correspondant à 36% des scolarisés).

Cependant les causes principales sont relatives au non fonctionnement de l'enseignement public et non à la dévaluation:

- de nombreuses classes sans maître dans le primaire
- une sélection qualitative des enseignants qui a mis à disposition du privé des fonctionnaires ayant quitté l'Education Nationale
- des grèves fréquentes et longues...

Ce développement de l'enseignement privé, qui est antérieur à la dévaluation, correspond à une offre très diversifiée, où les coûts de la scolarité vont de 1500 à 12500 f.c.. Et par ailleurs, il faut également noter que les Comores ont connu une dévaluation de 30%, donc plus faible que les autres pays de la zone franc.

De même au Togo où les demandes d'agrément pour l'ouverture d'écoles privées, à but lucratif, principalement en milieu urbain, sont passées de 36 en 1993-1994 à 103 en 1994-1995, représentant une augmentation de 186%. Comme pour les Comores, le phénomène a commencé avant la dévaluation, a été encouragé en partie par la situation sociale (grève de 9 mois) et est favorisé par les nouvelles normes de mise à la retraite des enseignants après trente ans de service, libérant ainsi un important potentiel d'enseignement.

En Centre Afrique, les trois années blanches avaient eu également pour conséquence le développement de l'enseignement privé.

D'une part, les longues périodes où l'enseignement ne fonctionne pas, ou bien les interruptions à répétition du service d'enseignement, d'autre part, une importante disponibilité d'enseignants, pour mise à la retraite ou remerciés pour raison de compétences ou de réduction des coûts des ressources humaines dans le cadre d'ajustement, sont les conditions d'une accélération du développement de l'enseignement privé.

Il semble que là le phénomène est plus important que celui provoqué par la dévaluation. Car dans le même temps, et c'est le cas au Togo, les frais de scolarité

dans les établissements privés deviennent insupportables pour une partie de la clientèle du privé, et un nombre important de familles se replie sur l'enseignement public.

Il est difficile de savoir maintenant qui, de la mauvaise image du service public, de la disponibilité de cadres enseignants, et de l'importance dans le budget des coûts de scolarité dans le privé sera déterminant. D'autre part, la disponibilité de cadres enseignants est conjoncturelle et d'effet limité dans le temps, et l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans le public peut s'ajouter à la difficulté de faire face aux coûts.

3. Le changement d'attitude des familles par rapport à l'école

On ne peut parler de changement de mentalité par rapport à l'école du fait de la dévaluation; de tels phénomènes sont plus lents à se mettre en place. Cependant on observe une modification sensible de l'engagement des familles. Mais ces réactions ne vont pas dans le même sens suivant l'image que les parents ont de l'école et de son fonctionnement. Comme pour le développement de l'enseignement privé, le contexte du système éducatif, son histoire récente et la nature de l'engagement des familles avant la dévaluation, sont importantes dans la construction des réactions constatées depuis. Mais plus encore, l'image initiale de l'école, non pas dans sa qualité, mais dans sa capacité à porter l'avenir des enfants est bien plus importante encore. Le chômage, plus particulièrement des porteurs d'un diplôme en est un déterminant. Quelles que soient les mesures d'accompagnement tendant à soulager les familles au niveau de la maîtrise des prix des matériels scolaires, il semble que c'est le statut de l'école qui influe le plus sur le choix des familles.

Ainsi, deux attitudes opposées semblent se constater comme effet de la dévaluation. L'une se caractérise par une distance par rapport à l'école alors que l'autre correspond à une prise en charge par les parents de celle-ci. Là

encore cette tendance n'est pas née spontanément en janvier 1994, mais, à cette occasion, s'est renforcée de manière sensible.

C'est néanmoins la première attitude qui semble être la plus observée. Ainsi au Burkina Faso, certains parents s'abstiennent maintenant de participer à toutes les activités de l'école, que ce soit à travers les associations, ou à travers les initiatives même de l'école, et cela tout particulièrement s'ils n'ont pu acquitter les cotisations de leurs enfants et fait face aux divers frais de scolarité. La participation au développement des écoles s'en trouve affectée et l'impact des associations réduit.

A l'inverse, au Togo, on assiste à un accroissement de la prise en charge par les parents des dépenses d'éducation. Par exemple dans le Nord du pays, des cotisations volontaires complémentaires ont été recueillies pour améliorer le salaire des contractuels, pourvoir au fonctionnement et à l'entretien des écoles. Et pourtant la pauvreté entraîne pour d'autres parents une défaillance de 15 à 20% du paiement des cotisations, de même que nombre d'enfants du privé sont passés dans le public. Mais l'attitude dominante est la prise en main de l'éducation. Cette attitude volontariste s'illustre également par la pression des familles pour le rétablissement de l'écolage qui avait été supprimé antérieurement. Au Sénégal, les APE continuent à intervenir dans l'équipement et la construction des écoles, pour relayer les pouvoirs publics, avec semble-t-il une motivation supplémentaire. Les cotisations étant laissées à l'initiative des parents, la souplesse a sans doute évité la prise de distance observée ailleurs.

Dans de nombreux pays, le recouvrement des cotisations est plus difficile et touche particulièrement les groupes défavorisés. Par exemple, en zone profonde de Côte d'Ivoire, les parents attendent la vente des récoltes pour payer les cotisations. Et cette difficulté de recouvrement semble souvent indépendante des mesures d'accompagnement dont certaines sont nettement plus favorables que d'autres (dotations en livres, revalorisation de l'allocation de rentrée, interventions sur les prix), mais sans effet différentiel.

Au contraste entre les deux attitudes envers l'école, correspond une évolution particulière du rôle des APE. Dans le premier cas, elles perdent de leur pouvoir d'intervention, à la fois par la distance prise par les parents avec l'école, mais aussi trivialement parce qu'elles se sont appauvries et ne peuvent plus intervenir dans certains cas au niveau des écoles. Ainsi, au Mali, la perte de possibilité d'intervention sur la construction, l'entretien des écoles et les fournitures, leur fait jouer maintenant essentiellement un rôle politique de sensibilisation et de consultation. Il y a tout lieu de penser que si la situation de ces associations ne se conforte pas, ce soit là l'une des alternatives, l'autre étant la disparition de fait. Dans le second cas, la prise en main locale de l'éducation donne aux associations un rôle central.

4. Les écoles « spontanées » ou « communautaires »

Devant la diminution du pouvoir économique individuel et collectif, la faiblesse de la réponse de l'état à la demande d'éducation, et parfois la volonté de se saisir du problème scolaire, on voit se développer de plus en plus d'expériences d'écoles communautaires. La situation présente semble l'avoir accentuée, même si de nombreuses raisons locales, comme la distance à l'école la plus proche ou l'isolement, les mouvements sociaux, étaient à l'origine de ces créations, antérieurement à la dévaluation. La situation est la même que pour les écoles privées, à ceci près qu'elles fleurissent surtout dans les villes, alors que c'est plus fréquemment en milieu rural, que ce développent ces écoles communautaires.

Dans ces écoles à initiatives locales, les parents assument l'ensemble des coûts salariaux et de fonctionnement. Les O.N.G. apportent un soutien à un grand nombre d'innovations de ce type, renforçant le caractère d'autonomie de ces établissements. Dans un pays comme le Togo, ces initiatives devancent la stratégie de décentralisation administrative et financière de l'appareil éducatif. Elles vont dans le sens de la prise en charge par les

collectivités locales des coûts et responsabilités éducatives. Mais cette autonomie d'initiative dans l'éducation, qui précède la mise en place de la décentralisation n'est pas sans poser quelques problèmes de relation entre les diverses organisations et les structures centrales.

Ce phénomène s'est accentué dans certains pays après la dévaluation, mais il est difficile, là encore de faire la part dans les différents facteurs à l'origine de ces créations, de ce qui relève de la situation économique et du changement d'attitude des familles issu de la situation antérieure de l'école. On peut raisonnablement penser que dans le cas où le mouvement est lancé, particulièrement dans les zones rurales, il va s'accroître et cela d'autant plus que le redressement économique de ces régions lié à la dévaluation sera important.

Il en sera de même pour les initiatives d'écoles communautaires à vocation sociales telles qu'elles se développent en Centre Afrique pour les déscolarisés et les non scolarisés, avec la volonté de réduire les inégalités (particulièrement pour les filles) ou de redonner une chance à des enfants qui ne peuvent trouver de place dans le système formel.

5. L'augmentation des effectifs du public et la baisse de qualité

Dans la plupart des pays concernés par la dévaluation, une partie des élèves de l'enseignement privé ont rejoint l'enseignement public. Ce phénomène est pratiquement observable partout. Quand l'enseignement privé représente une proportion importante des scolarisés, ces mouvements de population scolaires peuvent poser des problèmes d'accueil dans l'enseignement public.

Directement imputable à la dévaluation, sa conséquence directe sur les frais de scolarité a amené certains parents à retirer leurs enfants pour les mettre dans l'enseignement public. Les raisons sont sans doute de deux

ordres: l'une au niveau de la rationalisation des dépenses du ménage dans ce climat particulier et l'autre liée à la difficulté de payer. Mais n'ayant pas d'analyse fine des dépenses des ménages depuis la dévaluation il est difficile d'affirmer que seules la difficulté de payer est en cause. Il faudra sans doute plusieurs rentrées pour bien analyser ce mouvement et en prévoir l'évolution.

Il semble cependant être massif aussi bien dans le primaire que dans le secondaire. En Centre Afrique, cela a conduit à accueillir jusqu'à 100 élèves dans les classes terminales. Des observations non chiffrées proviennent d'autres pays, évoquant la croissance des effectifs, tels le Burkina Faso, et le Togo. On peut craindre une baisse de qualité des enseignements du fait des effectifs pléthoriques.

6. La croissance des abandons

Peu de données chiffrées sur les abandons. Cependant, il est observé qualitativement dans la plupart des pays. Ils sont d'autant plus importants que d'une part l'espoir dans la promotion par l'école est plus faible et que d'autre part la population est moins impliquée dans la gestion des écoles au niveau local.

Ils semblent également toucher plus particulièrement les enfants ayant plusieurs frères et soeurs également scolarisés et les filles. Cette dernière observation est qualitativement vraisemblable, mais sans être étayée par des informations quantitatives précises. Elle toucherait plutôt les zones rurales. Des mesures d'accompagnement de la dévaluation ont été prises dans plusieurs pays concernant les groupes les plus démunis, en particulier pour les filles (par exemple de distribution de livres). Mais elles ont été mises en place après la rentrée, et les effets attendus ne peuvent encore s'observer.

Au plan général il est difficile de ce faire une opinion sur ce qui se passe en la matière. Ainsi, en Centre Afrique, le taux d'abandon pour l'ensemble du

cycle primaire est passé de 10% en 1990 à 20% en 1994. Mais dans ce cas, les trois années blanches doivent peser lourd, et la part revenant aux effets de la dévaluation n'est pas déterminable.

Par contre certains transferts peuvent s'interpréter dans le sens d'une relation entre la dévaluation et certains abandons. Par exemple, le cas des enfants qui quittent un enseignement à plein temps pour les cours du soir, au Burkina Faso, libérant ainsi un temps utilisable pour le travail, et évitant l'écolage.

En fait de nombreux facteurs peuvent favoriser le maintien des enfants à l'école ou bien leur abandon. L'exemple le plus lié à la dévaluation va dans le sens de la réduction des abandons. Il s'agit des programmes d'aide alimentaires dans l'enseignement primaire (P.A.M.). Les enfants vont au moins à l'école pour y être nourris.

7. Les conséquences en matière de décentralisation et la prise en charge par les collectivités locales

On peut estimer raisonnablement que dans le cas de pays où les parents participent de manière croissante au fonctionnement et aux coûts de l'éducation, cette situation a favorisé la prise en charge par les collectivités locales des écoles; c'est le cas du Togo pour ne prendre qu'un exemple. Par contre lorsque cette dynamique ne préexiste pas, le transfert aux collectivités locales et aux parents n'est pas favorisé à court terme par la dévaluation, c'est le constat qui a été fait en Centre Afrique.

Mais dans tous les cas, ce transfert lié à la dévaluation ne se fait pas dans les meilleures conditions.

Dans le cas d'une accélération, les structures et procédures n'ont pu être mises en place pour permettre à l'état de continuer à jouer son rôle en

matière de programmes d'enseignement, de formation et recrutement des maîtres, de contrôle et d'évaluation pour ne citer que cela.

Dans le cas d'un frein, cela n'occulte pas l'avenir, mais le manque de moyens peut handicaper la mise en place de structures relais entre l'état et les collectivités locales.

8. Une réflexion accrue sur les objectifs et les modalités de fonctionnement des écoles

La situation difficile des finances de l'éducation a amené les responsables non seulement à étudier les mesures financières d'accompagnement de la dévaluation mais aussi à s'interroger doublement sur le fonctionnement et les buts de l'éducation. Et même si les résultats ne sont pas encore confirmés, les mesures concernant la qualité du service d'éducation et son fonctionnement sont à l'étude ou en cours de réalisation. Cela pourrait relever des autres questions qui seront traitées au cours de ce colloque, mais elles ont pour certaines une incidence sur la démographie scolaire, tout en ayant pour nombre d'entre elles un but d'économie.

Plusieurs pays ont limité les redoublements, soit par une élimination d'une part des élèves qui devraient redoubler, soit en supprimant les bourses dans le cas de redoublement. Certes ces mesures seront appliquées surtout cette année, mais elles figurent sur plusieurs programmes.

Dans d'autres cas, un développement des doubles flux permettant l'économie du budget alloué à la construction, ou bien celui de la double vacation qui permet de diviser pratiquement par deux la masse salariale nécessaire. Ce développement qui avait initialement pour but de faire face à une masse croissante de demande d'éducation, tout en diminuant les effectifs dans les classes, est en passe de devenir un élément des programmes de réduction des dépenses.

Cette réflexion dans le sens des économies budgétaires accompagne un débat sur la qualité avec une forte préoccupation de formation des maîtres, pour permettre aux maîtres de ces classes à double flux ou double vacation, de développer des enseignements satisfaisants. L'orientation du système et son adéquation aux besoins économiques du pays ne sont pas absents de cette réflexion.

10. Conclusion

Il faut rester très prudent par rapport aux observations qualitatives qui peuvent être faites actuellement. Un an tout juste après la dévaluation, les variations en termes de démographie scolaire ont tout juste été repérées.

Il y a un changement certain d'attitude des familles par rapport à l'école, cependant sa manifestation est différente suivant l'engagement des familles dans la participation à la vie des écoles et les attentes qu'elles en ont. D'un côté, les familles qui attendent peu de l'école ont pris une distance par rapport à celle-ci, dans d'autres régions, les parents s'impliquent plus encore dans la prise en charge de l'école. Mais ces tendances préexistaient à la dévaluation. Elles semblent seulement avoir été accentuées. Nous ne disposons pas ici de données qui permettent de mesurer l'ampleur du phénomène et sa variation. Il faudra attendre encore quelques semaines, la disponibilité des statistiques scolaires et des rapports des écoles, pour en avoir une vision globale dans les pays de la zone franc.

Des écoles communautaires ont été créées, mais le mouvement n'est pas spécifiquement lié à la dévaluation; du moins on ne peut encore l'affirmer. Là encore les données quantitatives manquent.

La création d'établissements privés a connu une croissance importante dans quelques pays, mais les conditions de fonctionnement antérieures de l'enseignement public en constituent le principal moteur. On ne peut établir de lien avec la dévaluation.

Il y a manifestement des mouvements du privé vers le public, mais aucune mesure quantitative n'est actuellement disponible pour donner un poids au phénomène, pas plus que d'étude qualitative permettant d'identifier quelle partie de la population scolarisée, dans l'enseignement privé, a été touchée. Ce pourrait ne pas être seulement les familles les plus démunies qui retournent à l'enseignement public.

Les abandons ont augmenté, mais nous ne savons pas encore la part qui revient à la dévaluation. Quelle est par exemple la part due aux restrictions du redoublement dans la croissance de ces abandons? La situation économique évoluant assez vite, si on s'intéresse à des groupes spécifiques. Quelles sera la stabilité de ce mouvement en fonction du redressement économique de ces groupes?

Il semble, selon les témoignages, que les filles, surtout à l'intérieur des pays et en milieu rural, ont été plus touchées que les garçons et cela de manière significative. Mais cette variation concerne-t-elle que les familles démunies? En période difficile, le retrait sur des valeurs traditionnelles est fréquent.

Les variations de comportements sociaux sont lentes et ne sont jamais le fait d'un seul facteur. Sans doute vont-ils être instables ici ou là. Il est encore trop tôt au vu des informations dont on dispose, - à quelques semaines près pour les statistiques scolaires-, pour statuer sur ces mouvements. Le croisement des enquêtes sur les dépenses des ménages, les statistiques fines de démographie scolaire et les études sur les attentes des familles, devraient permettre très prochainement d'éclairer en partie ces variations dans la fréquentation scolaire.

Mais ces mouvements ont été constatés et révèlent de manière nette, l'importance de la mobilisation des familles au niveau des écoles pour l'avenir de l'éducation. L'image de l'école et ce qu'elle porte d'espoir se mesure à travers les variations qui ont été évoquées. Il faudra en tenir compte dans les programmes de développement de l'éducation.

PROFIL STATISTIQUE: EDUCATION

	1. 1993		2. 1990		3. 1990, premier degré				4. 1990, 2 degré		5. 1990	6. 1990		
	POP 000	BNP US\$	Taux d'Analphab. %	Taux de scolarisation % Net	Brut	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Taux de scol. %	Nombre d'élèves %	Nombre d'écoles pour 100 hab.	en % BNP	en US \$ millions	variation 80-90 %	
Benin	5075	420	76,6	67	53	2808	475	11	80	235	---	---	---	
Burkina Faso	9788	300	81,8	37	29	2486	504	8	91	60	2,3	71,0	4,0	
Cameroon	12547	770	46,9	103	76	6549	1964	28	506	288	3,5	359,1	3,4	
Comores	607	520	---	75	---	*257	65	18	15	---	*4,1	*15,3	---	
Congo	2441	920	43,4	136	88	1665	502	21	183	479	5,6	139,2	2,1	
Côte d'Ivoire	13397	630	46,2	69	52	---	1415	22	392	---	*6,3	*588,3	---	
Gabon	1279	4050	39,3	170	---	---	210	---	51	375	5,7	220,7	6,7	
Guinée Eq	379	330	49,8	152	---	---	---	---	---	---	1,7	2,4	---	
Mali	10137	300	68,0	24	19	--	341	7	79	73	3,2	71,2	-0,5	
Niger	8529	270	71,6	29	25	2807	369	7	77	60	3,1	75,0	-1,3	
RCA	3258	390	62,3	68	56	*986	352	12	52	119	2,8	36,2	-1,5	
Sénégal	7948	730	61,7	58	48	2458	708	16	181	253	3,7	199,0	0,7	
Tchad	6010	200	70,2	57	38	*1868	570	7	64	70	2,3	29,3	---	
Togo	3885	330	56,1	111	87	2429	652	23	126	226	5,7	89,7	1,1	

* dernière année disponible

Sources: Banque mondiale; UNESCO